

Hr. Botsch. de Niddep

Berne, le 7 juin 1977

*Das Original des**Textes ist bereits bei**Hr. Nordinann z. Handen des Dep. Chfs**A. P. M.*La Reconstruction de Santiago Sacatepéquez à Guatemala

Sur les 12'047'000.- francs recoltés, 5 millions de francs ont été réservés pour le projet commun des oeuvres suisses d'entraide et du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger de la Confédération. Les oeuvres d'entraide utiliseront le solde des fonds disponibles pour des projets d'aide à la reconstruction réalisés avec leurs partenaires locaux.

Pour le projet commun, le choix s'est porté sur Santiago Sacatepéquez, une agglomération de 7'943 habitants, située à 40 km environ à l'ouest de la capitale, à une altitude de 1800-2000 mètres.

Santiago Sacatepéquez a pratiquement été entièrement détruit. Seule la mairie et le centre sanitaire ont résisté au séisme; l'école, elle, à été fortement endommagée.

A Santiago, l'on a dénombré 37 tués, 80 blessés graves, et 12 enfants sont demeurés orphelins de père et de mère.

Le projet de reconstruction de Santiago Sacatepéquez fait l'objet d'un contrat conclu le 8 avril 1976 entre le Comité national à la reconstruction et les oeuvres suisses d'entraide associées.

L'objectif du projet est la reconstruction des maisons détruites et amélioration des conditions de vie. Si le tremblement de terre de février 1976 n'est pas la cause des conditions sociales des habitants, il les a cependant aggravées. Le projet tient compte de cet état de choses: dégâts dus au séisme, besoins préexistants.

Dans un projet de développement intégré, la population du village - dont il faut gagner la confiance - est le partenaire le plus important sur le plan du travail et des discussions.



Les travaux de reconstruction ont commencé en été 1976. A fin avril 1977, l'on dénombrait à Santiago 750 constructions environ, dont 500 en voie de réalisation et 250 achevées.

Le problème consistait à reconstruire 800 maisons détruites à Santiago Sacatepéquez: cela implique, dans le désarroi qui suit toujours les catastrophes, des tâches multiples et difficiles et exige un certain nombre de spécialistes qualifiés pour aider la population bouleversée à faire face à une situation d'urgence. Or, 31 volontaires seulement ont travaillé sur ce vaste chantier depuis mars 1976, par petits groupes soigneusement recrutés dans les secteurs du bâtiment et de la formation professionnelle, en fonction de leurs qualifications, de leurs qualités morales et de leur disponibilité. Ils ont réussi à former, au cours des derniers mois, 60 instructeurs autochtones et à s'adjoindre plus de 200 aides. C'est dire qu'ils ne substituent pas à la main-d'oeuvre locale. La plupart d'entre eux parlent l'espagnol et tous travaillent 10 à 12 heures par jour, samedis compris, durant des périodes de 3 mois en général, ou davantage si leurs obligations professionnelles et familiales le leur permettent.

Quant au principe même d'intervention immédiate, en cas de désastre à l'étranger, nous restons convaincus que l'envoi de petites équipes spécialisées, chargées d'abord de surmonter une situation de crise, puis de rétablir, par la reconstruction, des conditions de vie normales, se justifie pleinement. Les résultats obtenus ces dernières années et les témoignages reçus le prouvent. Ce n'est qu'après avoir conjuré la menace et la détresse qu'il est possible de prendre des mesures à plus long terme. C'est alors seulement que la coopération au développement réalisée par une oeuvre d'entraide suisse privée peut intervenir et prolonger les effets de l'aide humanitaire, pour obtenir une amélioration durable des conditions de vie et de l'activité économique et sociale.

Ces projets complémentaires ont, en partie, été commencés (adduction d'eau et renforcement de la place érodée) ou seront prochainement entrepris.

Les oeuvres d'entraide ont fourni les matériaux de construction

(qui peuvent en grande partie être obtenus au Guatemala) et ont assumé les frais de transport et les salaires des instructeurs locaux. La Confédération suisse a pris à sa charge les frais découlant de l'intervention des volontaires du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger, Fr. 100,000.-- pour 1976, Fr. 300'000.-- pour 1977.

C'est la première fois que les spécialistes du corps de volontaires pour l'aide en cas de catastrophe ont travaillé directement avec quatre grandes oeuvres suisse d'entraide. En somme, l'expérience de cette première collaboration est positive. Elle invite toutefois à une évaluation dans quelques secteurs où l'on a rencontré des difficultés. En tout cas, le corps de volontaires et les oeuvres d'entraide suisse sont prêts, si l'occasion se représente, à renouveler cette collaboration.